

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: INDULINE SW-900 IT

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2017-0113

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0012546-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	11
5.1. Consignes d'utilisation	12
5.2. Mesures de gestion des risques	12
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	12
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	12
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	13
6. Autres informations	13

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

INDULINE SW-900 IT AQUA IG-15-IMPRÄGNIERGRUND IT

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Remmers GmbH
	Adresse	Bernhard-Remmers-Str. 13 D - 49624 Lönigen Allemagne
Numéro de l'autorisation	FR-2017-0113	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0012546-0000	
Date de l'autorisation	28/12/2017	
Date d'expiration de l'autorisation	08/12/2027	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	REMMERS GMBH
Adresse du fabricant	BERNHARD-REMMERS-Str. 13 49624 LÖNINGEN Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	BERNHARD-REMMERS-Str. 13 49624 LÖNINGEN Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1283 - (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
Nom du fabricant	ARYSTA LIFESCIENCE (anciennement AGRIPHAR S.A.).
Adresse du fabricant	RUE DE RENORY, 26/1 4102 OUGREE Belgique
Emplacement des sites de fabrication	GHARDA CHEMICAL LTD D, ½, MIDC LOTE PARSHURAM TAL. KHED DIST. RATNAGIRI 415 722 MAHARASHTRA Inde
	MITCHELL COTTS CHEMICALS STEANARD LANE MIRFIELD WF14 8HZ WEST YORKSHIRE Royaume-Uni

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	TROY CORPORATION
Adresse du fabricant	8 VREELAND ROAD, FLORHAM PARK NJ 07105 NEW JERSEY États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	INDUSTRIEPARK 23 56593 HORHAUSEN Allemagne

Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS DEUTSCHLAND GMBH
Adresse du fabricant	KENNEDYPLATZ 1, 50569 KÖLN Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	SYNGENTA CROP PROTECTION AG CH-4002 BASEL Suisse
	PLANT LOCATION CH-1870 MONTHHEY Suisse

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,8
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,816

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,217

2.2. Type de formulation

Emulsion huile dans eau (EW)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 Peut nuire au fœtus.
 Contient de l'IPBC et du Propiconazole. Peut produire une réaction allergique.
 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils de prudence

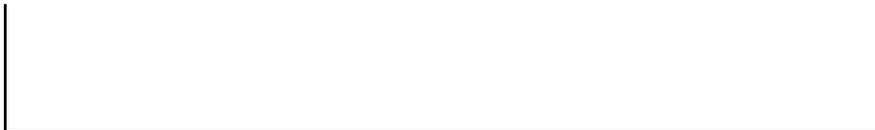
Tenir hors de portée des enfants.
 Se procurer les instructions avant utilisation.
 Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 Éviter le rejet dans l'environnement.
 Porter des gants de protection.
 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
 Recueillir le produit répandu.
 Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement du bois de classes d'usage 2 et 3 - Brossage

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: - Nom scientifique: Anobium punctatum Nom commun: Petite vrillette Stade de développement: - Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: soldats Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: ouvriers Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: Nymphes Nom scientifique: - Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et fibreuse) Stade de développement: - Nom scientifique: - Nom commun: Champignons responsables du bleuissement Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif du bois de classes d'usage 2 et 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Brossage Description détaillée: Application superficielle / Brossage
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: CU 2 et 3 : 100 mL de produit/m ² de bois massif Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Produit prêt à l'emploi CU 2 et 3 : 100 mL de produit/m ² de bois massif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons de 20 L en fer blanc avec un revêtement interne en résine époxy phénolique. Fûts de 120 L en PEHD.



4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la phase de manipulation du produit.
- Un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application in situ par brossage de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement du bois de classes d'usage 2 et 3 - Trempage

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Anobium punctatum Nom commun: Petite vrillette Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Soldats</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Ouvriers</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Nymphes</p> <p>Nom scientifique: - Nom commun: Champignons destructeur du bois (pourritures cubique et fibreuse) Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: - Nom commun: Champignons responsables du bleuissement Stade de développement: -</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif du bois de classes d'usage 2 et 3</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Trempage Description détaillée: Application superficielle / Trempage</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: CU 2 et 3 : 100 mL de produit/m² de bois massif Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Produit prêt à l'emploi CU 2 et 3 : 100 mL de produit/m² de bois massif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidons de 20 L en fer blanc avec un revêtement interne en résine époxy phénolique. Fûts de 120 L en PEHD.</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Les phases d'application du produit doivent être réalisées à l'aide de systèmes automatisés limitant la manipulation/manutention du bois traité par les professionnels.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant les phases de manipulation du bois traité humide.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Traitement du bois de classes d'usage 2 et 3 - Aspersión

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: - Nom scientifique: Anobium punctatum Nom commun: Petite vrillette Stade de développement: - Nom scientifique: Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Soldats Nom scientifique: Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Ouvriers Nom scientifique: Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Nymphes Nom scientifique: - Nom commun: Champignons destructeur du bois (pourritures cubique et fibreuse) Stade de développement: - Nom scientifique: - Nom commun: Champignons responsables du bleuissement Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif du bois de classes d'usage 2 et 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle / Aspersión Description détaillée: Application superficielle / Aspersión
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: CU2 et 3 : 100 mL de produit/m ² de bois massif Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Produit prêt à l'emploi CU2 et 3 : 100 mL de produit/m ² de bois massif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons de 20 L en fer blanc avec un revêtement interne en résine époxy phénolique. Fûts de 120 L en PEHD.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison de catégorie III type 4 et une protection respiratoire (FFP1) pendant les phases de manipulation du bois traité humide.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Traitement du bois de classes d'usage 2 et 3 - Pulvérisation

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Anobium punctatum Nom commun: Petite vrillette Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Soldats</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Ouvriers</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Nymphes</p> <p>Nom scientifique: - Nom commun: Champignons destructeur du bois (pourritures cubique et fibreuse) Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: - Nom commun: Champignons responsables du bleuissement Stade de développement: -</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif du bois de classes d'usage 2 et 3</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Pulvérisation</p> <p>Description détaillée: Pulvérisation</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: CU 2 et 3 : 100 mL de produit/m² de bois massif</p> <p>Dilution (%): 0</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Produits prêt à l'emploi CU 2 et 3 : 100 mL de produit/m² de bois massif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidons de 20 L en fer blanc avec un revêtement interne en résine époxy phénolique.</p> <p>Fûts de 120 L en PEHD.</p>

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison de catégorie III type 4 et une protection respiratoire (FFP1) pendant les phases de manipulation du bois traité humide.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Tenir hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie jusqu'au séchage complet des surfaces traitées.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.
- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou avec les animaux de rente.
- Ne pas inhaler les poussières lors du sciage du bois traité. Lors du sciage du bois traité, porter un équipement de protection respiratoire de type P2.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver abondamment la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker plus de 6 mois.
- Stocker dans un local bien ventilé.
- Ne pas stocker le produit à des températures supérieures à 20°C.
- Protéger du gel.

6. Autres informations

- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.